



PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT
DES MÉDIAS

**Fonds d'aide à la distribution et à la promotion de
la presse française à l'étranger
- Zones géographiques prioritaires -**

ZONES GÉOGRAPHIQUES PRIORITAIRES

Première section

Les zones géographiques à destination desquelles la diffusion de la presse est aidée de manière prioritaire sont, pour la première section du fonds, les suivantes :

Amérique latine

Argentine, Brésil, Chili, Haïti, Mexique, Venezuela.

Europe

Islande, Russie, Turquie.

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.

Maghreb, Moyen-Orient

Algérie, Égypte, Israël, Liban, Maroc, Tunisie.

Asie

Arménie, Chine, Inde, Japon, Laos, Vietnam.

Seconde section

Les zones géographiques à destination desquelles la diffusion de la presse est aidée de manière prioritaire sont, pour la seconde section du fonds, les suivantes :

Amérique latine

Argentine, Brésil, Chili, Haïti, Mexique, Pérou.

Amérique du nord

Canada, États-Unis.

Europe

Albanie, Islande, Macédoine, Moldavie, Russie, Turquie.

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud, Cameroun, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Madagascar, Sénégal.

Maghreb, Moyen-Orient

Algérie, Égypte, Emirats arabes unis, Israël, Liban, Maroc, Tunisie.

Asie

Arménie, Corée du sud, Chine, Inde, Japon, Laos, Thaïlande, Vietnam.

Océanie

Australie